



# Avis aux navigateurs

## Alerte crue sur la Vilaine et restriction d'éclusage

L'EPTB, gestionnaire du barrage d'Arzal, nous informe que, suites aux fortes pluies récentes, la Vilaine sera en pic de crue à partir de vendredi 15 juin au matin. En raison des débits très élevés, la navigation sera alors interdite sur la Vilaine et l'écluse du barrage d'Arzal sera fermée.

**Cette situation prend effet à compter du vendredi 15 juin 2018 matin, et à minima jusqu'au samedi 16 juin inclus.**

Pour des raisons de sécurité, des éclusages montants ponctuels seront assurés sur demande express des plaisanciers concernés.

Dans ce cas, la navigation étant interdite sur la Vilaine, le port d'Arzal accueillera ces plaisanciers le temps de retrouver une situation normale. Les nuitées de passage au port d'Arzal-Camoël seront gratuites pendant toute la durée de la restriction.

La Compagnie des ports du Morbihan incite les plaisanciers qui souhaiteraient sortir ce week-end à passer l'écluse dès aujourd'hui.

Le ponton d'attente en aval sera alors gratuit pendant toute la durée de la restriction.

Un nouveau communiqué de l'EPTB est attendu en fin de matinée vendredi 15 juin.

Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez contacter la capitainerie de votre port.